



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Melun, le 01/12/2020

Communiqué de presse

La Communauté Départementale pour la Transition Énergétique de la Seine-et-Marne a adopté sa feuille de route pour les 3 prochaines années

Mardi 1er décembre 2020, la Communauté Départementale pour la Transition Énergétique de la Seine-et-Marne (CDTE 77) a adopté sa feuille de route 2021-2023, à l'issue d'un comité de pilotage présidé par le Secrétaire général de la Préfecture de Seine-et-Marne, Cyrille Le Vély.

Composée d'une vingtaine d'acteurs publics et privés*, la CDTE 77 a pour mission de développer une stratégie énergétique pour la Seine-et-Marne, caractérisée par la sobriété et l'efficacité énergétique, le développement d'énergies renouvelables et de récupération, ainsi que de matériaux nouveaux ou recyclés produits localement. La CDTE 77 accompagne notamment les élus seine-et-marnais dans la réalisation et la mise en œuvre de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Depuis 3 ans, ce sont environ 115 élus et plus de 80 techniciens des EPCI qui ont été sensibilisés aux enjeux de la transition énergétique au cours de séminaires.

Pour sa nouvelle feuille de route, quatre axes thématiques ont été retenus par la CDTE 77 :

- la transition énergétique au service d'une activité économique locale et pérenne ;
- la transition énergétique des transports : mobilité et alternatives aux déplacements ;
- la ville résiliente et l'innovation dans les technologies propres ;
- l'agriculture et la sylviculture au service de la transition énergétique.

Au programme des 23 actions de la feuille de route 2021-2023 : sensibilisation des élus aux enjeux de la transition énergétique, contractualisation écologique avec les territoires, accélération de la rénovation du bâti (privé, public et tertiaire), facilitation des projets d'énergie renouvelable en vue d'augmenter la part locale d'énergie, utilisation de matériaux recyclés et valorisation des déchets, alternatives à l'usage individuel de la voiture particulière, promotion des matériaux biosourcés et du biogaz...

Une fois par an, le comité de pilotage de la CDTE 77 mesurera l'état d'avancement de chaque action de la feuille de route. La feuille de route 2021-2023 de la CDTE 77 est disponible sur demande auprès de la Mission Transition Énergétique de la DDT de Seine-et-Marne : ddt-mte-semcv@seine-et-marne.gouv.fr

* La CDTE 77 réunit, par ordre alphabétique, des représentants de l'ADEME (direction régionale Île-de-France), de l'ALEC Sud-Parisienne, de l'Agence Régionale de Santé (ARS), d'AIRPARIF, de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité de Seine-et-Marne (AMF 77), du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77), des Chambres consulaires (Chambre d'Agriculture de région Île-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne), du Conseil départemental de Seine-et-Marne (CD 77), du Conseil régional d'Île-de-France, du Groupe Ensemble 77, de l'État (DDT de Seine-et-Marne, DRIEA, DRIEE), d'ENEDIS, de GRDF, de GRTgaz, de l'Institut Paris Region-AREC, de la Banque des Territoires, de La Poste, de Seine-et-Marne Environnement, du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM) et du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF).

Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29

Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr
www.seine-et-marne.gouv.fr

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun
@Prefet77

